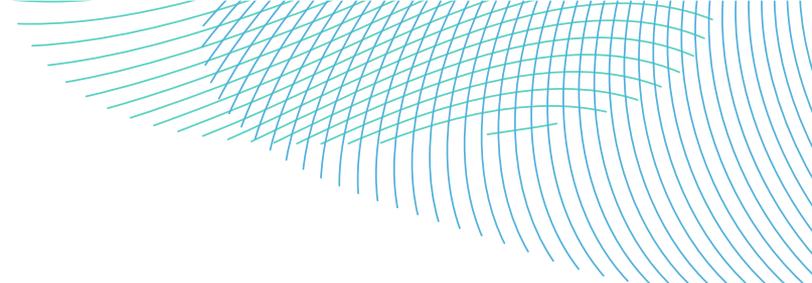


RWE

Projet Solaire de Cléré-les-Pins Comité de projet

Présents : Maire de Cléré-les-Pins, Maire d'Ambillou, Animatrice Natura 2000 et PCAET de la CCTOVAL,
équipe RWE



Sommaire

- 1 RWE, acteur majeur de la transition énergétique** **3**
- 2 Pourquoi un projet solaire à Cléré-les-Pins** **7**
- 3 Présentation du projet** **10**
- 4 Enjeux et impacts potentiels** **14**
- 5 Urbanisme** **27**
- 6 Retombées économiques** **29**
- 7 Raccordement** **33**
- 8 Démarche de concertation** **35**

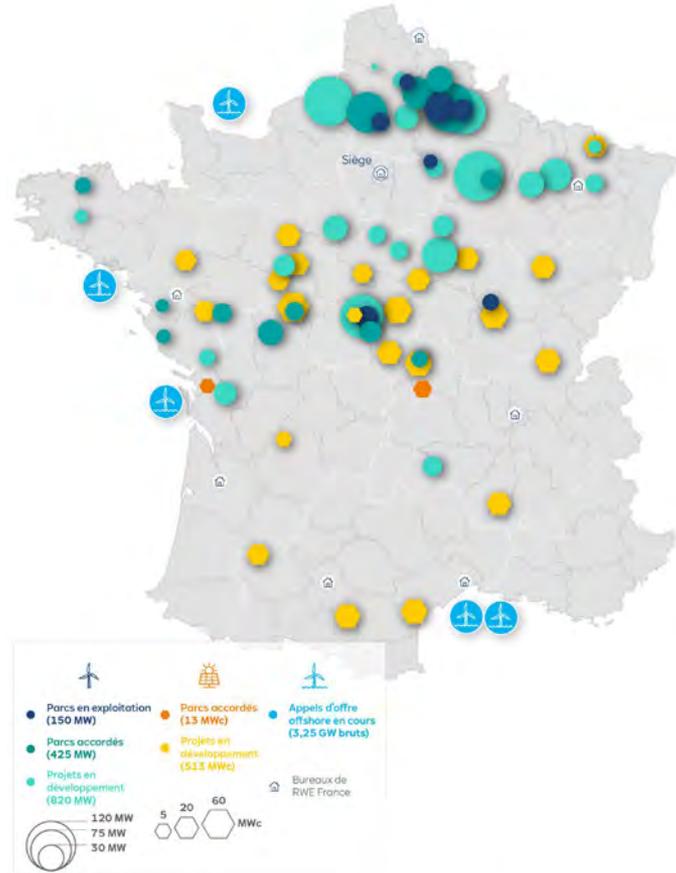
1 RWE

Acteur majeur de la transition énergétique



RWE, acteur majeur de la transition énergétique

Un ancrage local



2 Pourquoi un projet solaire à Cléré-les-Pins ?

Pourquoi un projet solaire à Cléré-les-Pins ?

Des objectifs à atteindre et de nombreux avantages



Objectif français 2028 : **35 à 44 GW**
(env. 14 GW installés fin 2021)



Une **volonté politique mondiale** :
- Accord de Paris sur le climat
- Loi sur la transition énergétique



**Empreinte
environnementale maîtrisée**
95% des modules recyclables



Production propre
Emission de gaz à effet de serre
négligeable



Faible impact visuel



Technologie mature
Rendement et durée de vie en
constante hausse



Industrie compétitive
Un des prix au kWh les plus bas
du marché**

(Sources : CNRS et la Fédération de recherche du Photovoltaïque)

* Source : Ademe – Mars 2021 -Panel Usages électrodomestiques – Calculs basés à partir d'une puissance installée de 10 MWc
** Etude IEA – Oct 2020

Pourquoi un projet solaire à Cléré-les-Pins ?

Objectifs du SRADDET Centre Val-de-Loire



| Objectifs de production annuelle (GWh) | 2021 | 2030 | 2050 | Coefficient multiplicateur 2050/2021 |
|--|---------------|---------------|---------------|--------------------------------------|
| Biogaz | 649 | 4 410 | 10 936 | 16,9 |
| Eolien terrestre | 3 779 | 8 233 | 12 286 | 3,3 |
| Géothermie | 823 | 1 902 | 3 497 | 4,2 |
| Photovoltaïque | 843 | 2 383 | 5 745 | 6,8 |
| Solaire thermique | 48 | 204 | 856 | 17,8 |
| Autres EnR (bois énergie, hydraulique) | 10 379 | 13 188 | 16 485 | 1,6 |
| Total EnR | 16 521 | 30 320 | 49 805 | 3,0 |

Objectif 2050 : Couvrir l'équivalent de la consommation par une production 100% renouvelable.

3 Présentation du projet

Situation géographique et chiffres-clés

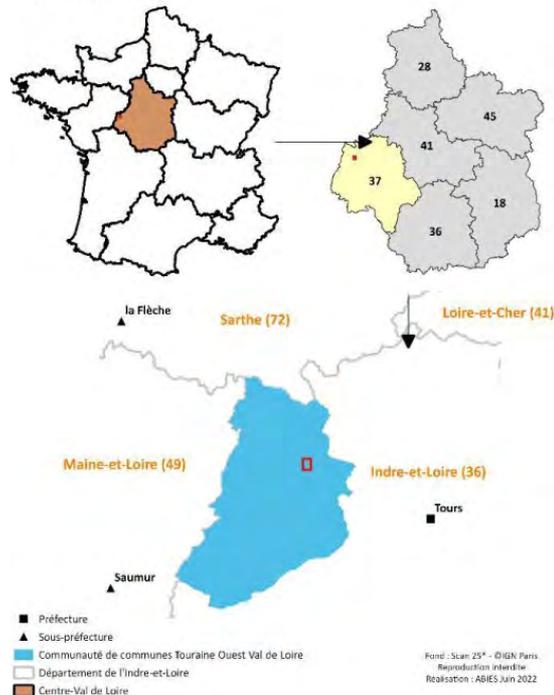


Présentation du projet

Situation géographique

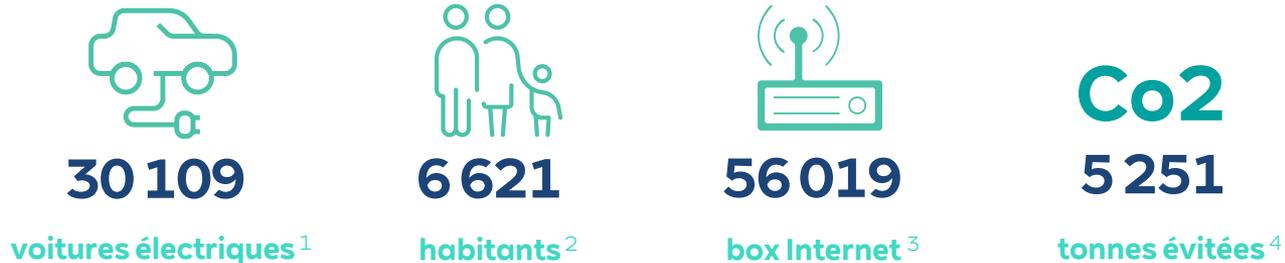
Projet photovoltaïque de Cléré-les-Pins

Plan de situation



Présentation du projet

Chiffres-clés



1. Source : Bilan Electrique RTE 2020 : sur la base d'une consommation moyenne annuelle de 15 kWh/100 km d'un véhicule 100% électrique de gamme moyenne .

2. Source : ADEME, Etude « Panel des Usages Electrodomestiques », calculs sur la base d'une consommation électrique annuelle moyenne de 4 792 kWh par foyer français (2,26 pers.)

3. Source comparateur Hello Watt, tarif réglementé EDF 2022, consommation moyenne d'une Box Internet standard émettant 24h/24.

4. Source : Sélectra Consulting « Emissions de CO2 par source d'énergie ».

4 Enjeux et impacts potentiels

Enjeux et impacts potentiels

Biodiversité – Etude initiale



Enjeux faune/flore :

- Boisements en périphérie de la ZIP et haies en son sein ;
- Mares et zones humides ;
- Gîtes potentiels et zones d'alimentation de chauves-souris et d'oiseaux ;
- Présence d'amphibiens et de reptiles ;
- Fossés humides riches en espèces.

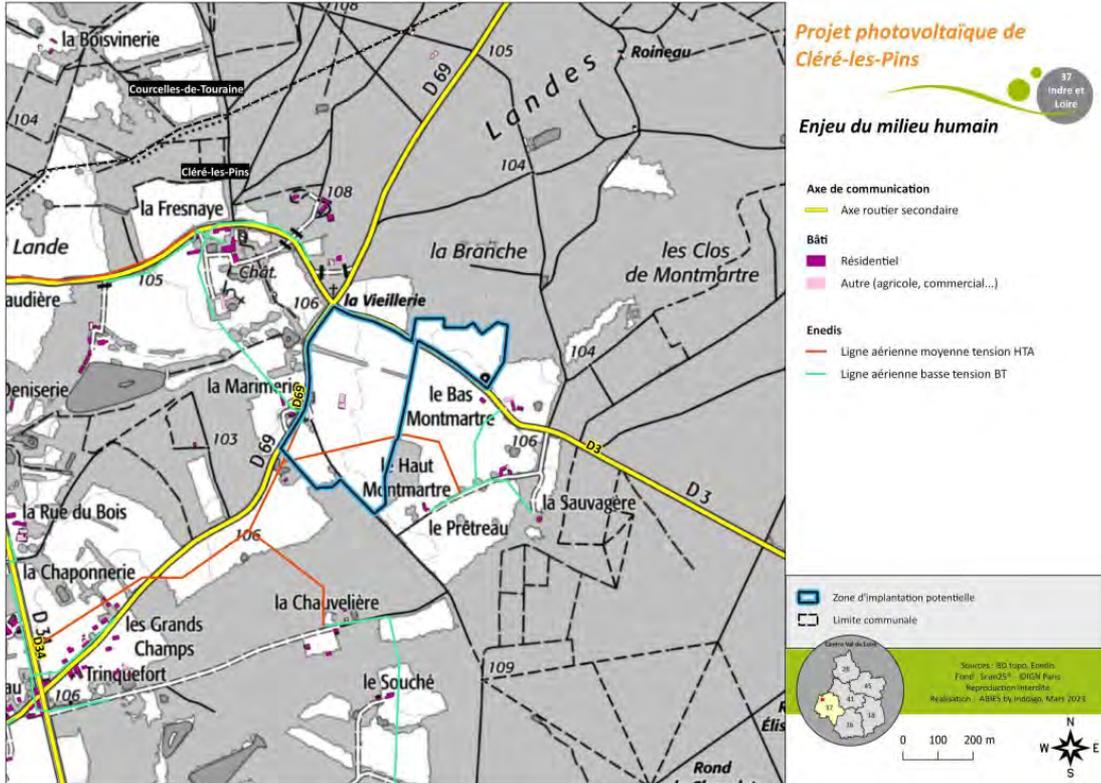
Enjeux et impacts potentiels

Biodiversité – Etude d’impact et mesures

| Enjeux | Mesures d’évitement, de réduction, de compensation et d’accompagnement |
|---|--|
| Boisements en périphérie de la zone d’implantation potentielle et haies en son sein | Evitement des boisements, évitement et renforcement des haies |
| Mares et zones humides | Limitation des emprises et de l’imperméabilisation des zones humides Pas d’utilisation de produit phytosanitaire dans l’entretien |
| Gîtes potentiels et zones d’alimentation de chauves-souris et d’oiseaux | Implantation permettant le maintien de bonnes conditions pour les prairies et pour la flore patrimoniale |
| Présence d’amphibiens et de reptiles | Passages petite faune prévus au niveau des clôtures Mise en place de micro-habitats au sein du parc |
| Fossés humides riches en espèces | Respect d’une zone tampon le long des lisières pour permettre la libre circulation des espèces autour du parc ; |

Enjeux et impacts potentiels

Environnement – Milieu humain

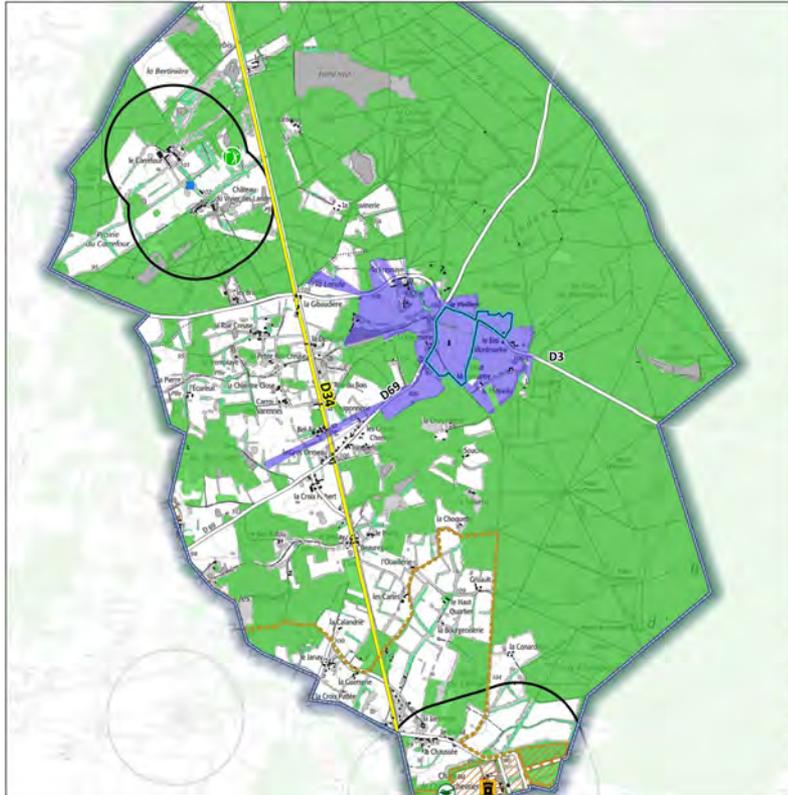


Enjeux humains :

- Habitations voisines de la zone d'implantation potentielle (ZIP), hangar en son sein ;
- Routes locales desservant la ZIP ;
- Ligne électrique au sud de la ZIP.

Enjeux et impacts potentiels

Environnement – Paysage



Projet photovoltaïque de Cléré-les-Pins



Synthèse des sensibilités paysagères et patrimoniales

Monument historique

- Monument classé
- Monument inscrit
- Zone de protection réglementaire de 500 m autour des monument classé ou inscrit

Site protégé

- ▨ Site classé

Tourisme

- Château
- Parc ou jardin
- Golf

Randonnée

- GRP Castelvalérie
- Chemin de petite randonnée

- Boisement principal
- Zone de visibilité potentielle théorique

□ Aire d'étude paysagère □ Zone d'implantation potentielle



Source : Atlas du Patrimoine
Fond : Scan2U - SHCN Paris
Reproduction interdite
Mise à jour : ABIES, juin 2022



Enjeux paysagers :

- Sensibilité nulle pour l'ensemble des sites patrimoniaux dans un rayon de 5km ;
- Sensibilité nulle depuis le centre-bourg de Cléré-les-Pins ;
- Sensibilité modérée depuis le lieu-dit La Marimerie ;
- Sensibilité faible à nulle depuis les autres hameaux et lieux-dits ;
- Sensibilité modérée à forte depuis certaines voiries ;
- Boisements entourant la ZIP.

Enjeux et impacts potentiels

Paysage



Etat initial



Etat projeté

Enjeux et impacts potentiels

Paysage



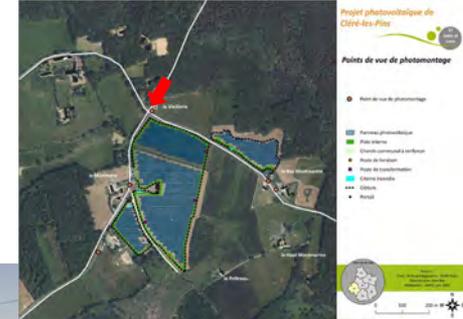
Etat initial



Etat projeté

Enjeux et impacts potentiels

Paysage



Etat initial



Etat projeté

Enjeux et impacts potentiels

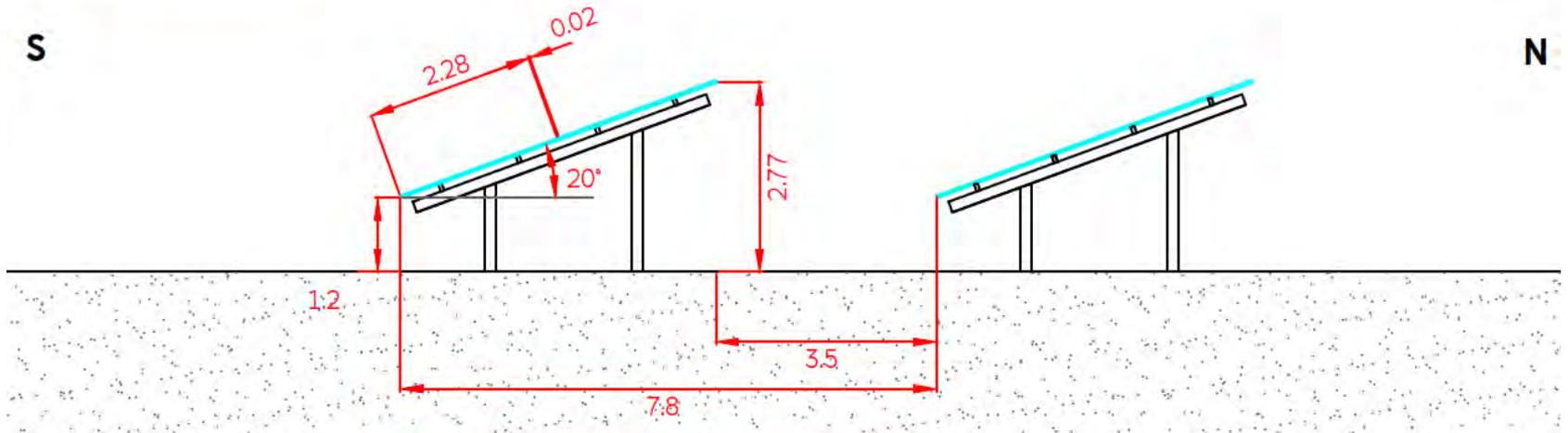
Paysage & milieu humain – Etude d'impact et mesures

| Enjeux | Mesures d'évitement, de réduction, de compensation et d'accompagnement |
|--|---|
| Sensibilité modérée depuis le lieu-dit La Marimerie ; | Renforcement & plantation de haies aux essences, hauteur et épaisseur concertées avec les habitants Hauteur des structures limitée au possible dans le respect des règles ZAN |
| Boisements entourant la ZIP. | Respect des préconisations SDIS vis-à-vis du risque d'incendie (pistes, citernes...) |
| Sensibilité modérée à forte depuis certaines voiries ; | Renforcement des haies existantes autour des voiries sensibles, traversées routières par forage dirigé sous la route Traitement anti réfléchissant généralisé sur les panneaux |
| Ligne HTA Enedis au sud de la ZIP | Evitement strict des réseaux via DT et DICT Enterrement des lignes électriques à discuter avec Enedis |

Enjeux et impacts potentiels

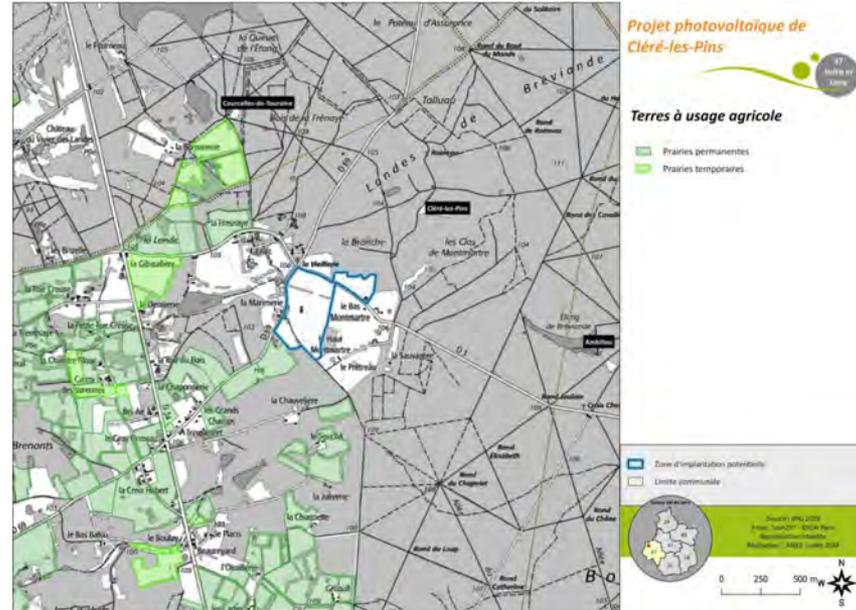
Paysage & milieu humain – Etude d’impact et mesures

Section transversale:



Enjeux et impacts potentiels

Agricole



Le site ne présente aucune activité agricole et ne sont plus déclarées à la PAC depuis 2017. Le projet n'est donc pas soumis à la réalisation d'une EPA. Une expertise agronomique a révélé que les parcelles ont un très faible potentiel agronomique.

Enjeux et impacts potentiels

Implantation finale



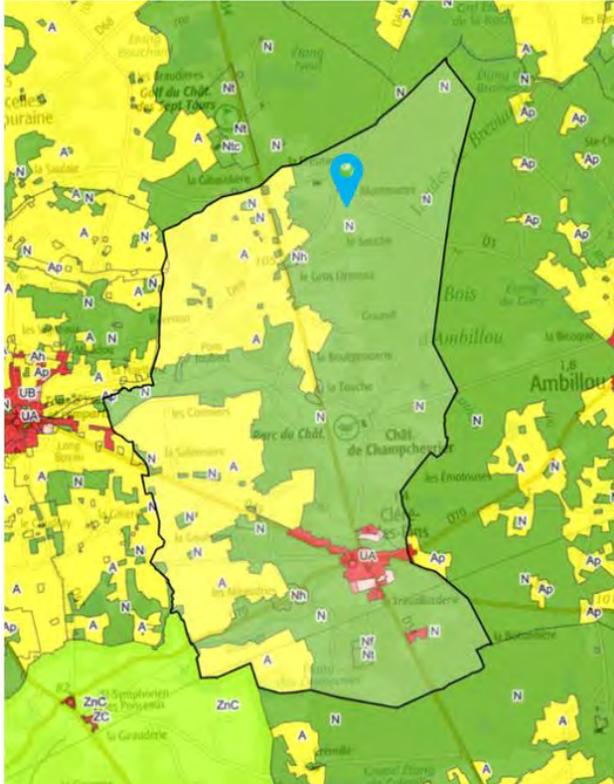
- Route
- Chemin existant suivant cadastre
- Route ou Chemin existant suivant relevé géométrique
- Vivris légers
- Poste de Livraison
- Citerne
- Poste de Transformation
- Portail
- Haie paysagère à planter
- Emprise du projet. Périmètre clôturé

5 Urbanisme



Urbanisme

Plan parcellaire et références cadastrales



L'ensemble des parcelles est situé en zone N du PLU de Cléré-les-Pins.

Le PLU autorise de fait les installations photovoltaïques en zone N.

6 Retombées économiques

Retombées économiques

Retombées fiscales

Retombées fiscales pour la commune, l'intercommunalité et le département :

Ci-après un tableau de nos premières estimations des retombées économiques pour les territoires calculés sur le barème de la fiscalité de 2024*.

| Collectivité | Détail du Calcul | Exemple pour 11,81 MWc | |
|------------------|--------------------------------|------------------------|---------------------|
| | | 20 premières années | 20 dernières années |
| Commune | TFPB, IFER (20%), TA (année 1) | 7630 €/an | 17 240 €/an |
| Intercommunalité | TFPB, CVAE, CFE, IFER(50%) | 17 140 €/an | 41 160 €/an |
| Département | TFPB, CVAE, IFER(30%), TA | 10 670 €/an | 25 080 €/an |

TA : Taxe d'aménagement, applicable aux opérations d'aménagement, de construction nécessitant une autorisation d'urbanisme.

TFPB : La taxe Foncière sur les Propriétés Bâties ne concerne pas les panneaux photovoltaïques, seulement les éventuels ouvrages de maçonnerie et les locaux techniques du parc.

IFER : Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux

A partir du 1er janvier 2023 : 3 394 €/MWc installé pendant 20 ans puis 8 160 €/MWc

CFE : Cotisation Foncière des Entreprises

Elle s'applique sur les biens soumis à la taxe foncière que l'entreprise a utilisé pour son activité professionnelle 2 ans auparavant. Elle se règle chaque année.

CVAE : Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises

Elle est valable sur toute activité soumise à la CFE et pour laquelle le CA HT est supérieur à 500 K€.

Retombées économiques

Création d'activité économique locale

Développement

- l'**hébergement** et la **restauration**
- les **études** techniques
- la **régularisation** (notaires, huissiers)

Construction

- l'**hébergement** et la **restauration**
- le **génie civil**
- le **raccordement électrique** inter-éoliennes

Exploitation

- l'**hébergement** et la **restauration**
- les **études** techniques
- création d'**emplois locaux** pour la **maintenance**

➤ **2 ETP** pour 40 ans de maintenance



7 Raccordement



Raccordement

Raccordement envisagé au poste source de Couesmes (9,5 km)



8 Démarche de concertation

Démarche de concertation

Supports de communication

Lettre d'info n°1 distribuée à tous les habitants de la commune (672 logements).



Mise en ligne d'un **site internet** dédié au projet : <https://clere-les-pins.parc-solaire.com/>



Objectif :
**Concertation
mobilisatrice**
pour **co-construire** le
projet

Panneaux d'information réalisés pour la permanence d'information



Article paru dans la
presse locale
(LNR, 16/10/2023)



Démarche de concertation

Rencontres terrain et événementiel



Un **porte-à-porte** réalisé par l'équipe projet pour informer les habitants et répondre à leurs questions

Réunions régulières avec la **mairie** de Cléré-les-Pins + délibération favorable du projet en « zone d'accélération pour les énergies renouvelables » (ZAE_{NR})

Document communiqué d'un accès public sur le territoire de Cléré-les-Pins le 14/04/2023

Objet : Affectation d'un terrain communal à usage d'un site de production de l'énergie photovoltaïque

Le Maire informe le Conseil Municipal que le terrain a été cédé par le conseil municipal de Cléré-les-Pins, au profit de la commune en état d'investissement sur le territoire de la commune en vertu de la Loi n° 2011-912 du 20 juillet 2011 relative à la transition énergétique.

Considérant que le service RWE NETWORKABLES France a proposé que des sites de production de l'énergie photovoltaïque soient aménagés sur le territoire de la commune en vertu de la loi n° 2011-912 du 20 juillet 2011 relative à la transition énergétique et que l'investissement communal en vue d'acquiescer au projet de la commune de Cléré-les-Pins est favorable.

Considérant que le terrain est affecté à l'usage de la commune de Cléré-les-Pins en vertu de la loi n° 2011-912 du 20 juillet 2011 relative à la transition énergétique.

Considérant que le terrain RWE NETWORKABLES France est affecté à l'usage de la commune de Cléré-les-Pins en vertu de la loi n° 2011-912 du 20 juillet 2011 relative à la transition énergétique.

Considérant que le terrain RWE NETWORKABLES France est affecté à l'usage de la commune de Cléré-les-Pins en vertu de la loi n° 2011-912 du 20 juillet 2011 relative à la transition énergétique.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a voté l'avis ci-dessous.

Objectif : **Concertation mobilisatrice** pour **co-construire** le projet

Pôle ENR :



Rencontres avec les propriétaires



Rencontre avec le territoire : **Permanence d'information** au foyer rural de Cléré-les-Pins : le public est invité à participer le 15/11/2023 de 18 à 20h;



Temps d'échanges

La parole est à vous !

Nos coordonnées



Chefs de projets solaires

Chargée de concertation

Aimé BOSCOQ

E-mail : aime.boscq@rwe.com

Camille FORET

E-mail : camille.foret@rwe.com

Roxane Lericolais

E: roxane.lericolais@rwe.com